

s

Ecole primaire publique Gaucher Teillout
Mairie de Saint-Priest sous Aix
Représentants des parents d'élèves.

Message du 13 Mars à l'attention des parents des élèves de l'école

Comme annoncé lors de l'allocution présidentielle d'hier soir, toutes les écoles seront fermées à compter du lundi 16 mars et ce jusqu'aux prochaines vacances scolaires selon l'allocution du Premier Ministre à 13h00 aujourd'hui.

La mairie, les représentants de parents d'élèves et l'école se sont réunis afin de réfléchir et coordonner les dispositions qui s'imposeront sur cette période.

Afin de vous tenir informés régulièrement des directives qui nous seraient données, 2 liens sont à votre disposition

celui de l'école :

<https://blogsenclasse.fr/87-saint-priest-sous-aixe-ecole-gaucher-teillout/>



celui de la mairie :

<http://www.saintpriestsousaix.com/>

Vous pouvez également nous contacter aux adresses suivantes pour des situations particulières ou exceptionnelles :

école : ce.0870994h@ac-limoges.fr

mairie : mairiesaintpriestsousaix@gmail.com

Veillez noter qu'il n'y a pas de service minimum d'accueil et qu'à cette heure, nous n'avons aucune consigne sur d'éventuelles modalités de garde. Dans le cas où le ministère transmettrait sur ces éventuelles mesures, elles vous seront immédiatement communiquées par le biais des liens indiqués ci-dessus.

Nous vous invitons à consulter régulièrement ces sites ainsi que les sites officiels (education.gouv.fr, gouvernement.fr/info-coronavirus). Si toutefois vous ne disposez pas d'un accès internet, vous pouvez vous rendre à la mairie de Saint-Priest sous Aix et utiliser un ordinateur mis à votre disposition.

Nous restons collectivement mobilisés dans cette période exceptionnelle.

L'école, La mairie, Les représentants de parents d'élèves.

Continuité pédagogique

Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance du document ci-joint qui annonce la continuité pédagogique qui sera mise en place très prochainement. Je vous donnerai de plus amples informations par le biais du site de l'école et de la mairie. La mise en place de ce service de continuité pédagogique pourra mettre quelques jours avant d'être mis en place, de nouvelles directives nous seront données. Je vous remercie de votre patience et de votre compréhension.

Cordialement M Marena